ECOLE PRIMAIRE

20 rue Jean Charron 60440 BOISSY FRESNOY
09 67 30 12 80

CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2017

Présent(e)s :

- Mme Gestkoff (directrice), Mme Ledoux, Mme Delfraissy, Mme Panhaleux, Mme Loiseau (enseignants),
- Mme Gaulard, Mme Marocco, Mme Garrigue, Mme Audigou, Mme Varin, Mme Garest (représentants des parents d'élèves)
- M. Lépine (Maire), M. Noirault (conseiller municipal)

Absents excusés: Mme Darmon (IEN) ; Mme Taquet, Mme Duprat, M. Dovergne (conseillers municipaux); M. Coffin (DDEN), M. Corniglion, Mme D'Andréa, Mme Babiarczyk, Mme Nappé (représentants des parents d'élèves)

Début de séance	16h30
Rythmes scolaires : 4 jours ou 4,5 jours ?	L'équipe municipale demande aux délégués de parents d'élèves de leur communiquer les résultats du sondage donné aux familles. Les votes exprimés sont de 49% pour la semaine à 4 jours et 22 % pour la semaine à 4,5 jours. Les délégués de parents d'élèves informent le conseil d'école qu'ils voteront représentativement de ces résultats (3 voix pour les 4 jours et 2 voix pour les 4,5 jours) L'ensemble des membres votants au conseil d'école (5 délégués de parents d'élèves, 5 enseignantes, M. le maire et 1 conseiller municipal) votent à l'unanimité pour un vote à main levée. Sur un rythme scolaire à 4,5 jours : 7 voix POUR, 5 s'abstiennent Sur un rythme scolaire à 4 jours : 5 voix POUR, 7 s'abstiennent
Rythmes scolaires : Pour quelle rentrée ?	La rentrée 2017 se fera sur les rythmes de 4,5 jours, en conservant les horaires actuels, d'autant plus que le décret n'est apparemment pas paru au Bulletin Officiel. Certains des délégués de parents d'élèves s'inquiètent que la dérogation soit toujours acceptée pour la rentrée 2018. La directrice assure que dans tous les communiqués qui lui sont parvenus des 4 différents syndicats d'enseignants, il était bien spécifié que le décret Blanquer permettrait aux écoles de faire la demande de dérogation pour la rentrée 2017 ou 2018. Les familles qui ont voté pour la semaine à 4 jours avaient le choix entre le maintien des NAP ou leur arrêt : les résultats sont de 10% (maintien NAP) et 13% (annulation des NAP). L'équipe municipale rappelle qu'elle bénéficiera encore l'année prochaine de la subvention d'état pour l'organisation des NAP dont le coût pour les familles a baissé (de 45 à 35€/enfant/période) puisqu'elles n'ont pas vocation à générer de bénéfices pour la municipalité. L'équipe municipale rappelle aussi qu'elle a un contrat avec le prestataire Léo Lagrange et qu'une remise en cause des NAP à la rentrée de septembre demandera de réétudier le contrat et/ou de rédiger un avenant. Donc a priori les NAP seront donc proposés aux familles à la rentrée prochaine. Un délégué de parents d'élèves regrette que le coût soit un forfait quel que soit le nombre de séances auquel l'enfant assiste, d'autant qu'à son avis le taux d'encadrement d'1 adulte pour 18 enfants (de 3 à 11 ans) dans le cadre des NAP lui semble insuffisant. L'équipe enseignante, invite les délégués de parents d'élèves et l'équipe municipale à discuter de cette question en dehors du conseil d'école, puisque les NAP n'ont lieu ni sur le temps, ni dans les locaux scolaires.
Rythmes scolaires : Eléments de réflexion pour l'année 2017-2018	Les membres du conseil d'école s'accordent pour se donner un an de réflexion sur un éventuel changement des rythmes scolaires. Cela permettra d'impliquer les familles des petites sections arrivant dans l'école à la rentrée. La directrice rappelle qu'apparemment le décret Banquer permettrait d'envisager un retour à une semaine de 4 jours sur 36 semaines avec des journées d'école de 6h ou une semaine de 4 jours sur plus de semaines (donc avec des vacances raccourcies) mais avec des journées de moins de 6h. Elle rappelle aussi qu'au précédent conseil d'école, dans le cadre d'un retour à la semaine d'école à 4 jours, les horaires suivants avaient été évoqués : 8h40 -11h50 / 13h25 – 16h15 = matinée de 3h10 – pause méridienne de 1h35 – après-midi de 2h50 = journée de 6h Tous les membres du conseil d'école s'accordent à attendre les directives ministérielles et académiques pour avoir des éléments tangibles de réflexion.
Fin de séance	17h00